

II
LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'UNION DES
RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES A L'AMBASSADEUR DU
CANADA

[Traduction]

MOSCOU, Le 1^{er} février 1973

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note datée du 19 janvier 1973, dont la teneur est la suivante:

«J'ai l'honneur de proposer, au nom du Gouvernement canadien, que l'Échange de Notes du 12 décembre 1967⁽¹⁾ faisant partie intégrante de l'Accord relatif aux transports aériens entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialiste soviétiques, lequel est entré en vigueur le 11 juillet 1966⁽²⁾, soit modifié de la façon suivante:

L'alinéa 3 de l'Échange de Notes susmentionné qui se lit ainsi qu'il suit:

«L'entreprise de transport aérien désignée de l'URSS aura le droit d'accorder aux voyageurs qu'elle transporte sur sa route, entre l'URSS et New York, le privilège d'arrêt à Montréal,»

doit être supprimé et remplacé par le nouvel alinéa 3 ci-dessous:

«L'entreprise de transport aérien désignée par le Gouvernement de l'URSS aura le droit d'accorder aux voyageurs qu'elle transporte sur sa route entre l'URSS et Montréal le privilège d'arrêt au point intermédiaire de la route désignée.»

Si ce qui précède agréée au Gouvernement de l'Union des Républiques socialiste soviétiques, je propose que la présente Note dont les textes anglais et français font également foi, et votre réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord modifiant l'Échange de Notes du 12 décembre 1967, conformément à l'Article 15 de l'Accord de 1966 relatif aux transports aériens entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Cet Accord entrera en vigueur à la date de votre réponse.»

J'ai l'honneur de vous faire savoir par la présente que la Partie soviétique est d'accord avec la proposition ci-dessus faite par la Partie canadienne.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

A. GROMYKO

*Ministre des Affaires étrangères
Union des Républiques socialistes soviétiques.*

Son Excellence Monsieur R.A.D. Ford
Ambassadeur du Canada
Moscou

⁽¹⁾Recueil des Traités 1967 N° 26

⁽²⁾Recueil des Traités 1966 n° 18